

Un centre de vaccination à l'hôpital de Pont-Audemer

Début de la vaccination, à partir du 18 janvier prochain, des personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas dans des structures spécialisées.

La vaccination contre la COVID-19 a débuté dans notre département de l'Eure depuis le 5 janvier dernier.

Cette première étape concerne les établissements regroupant des personnes âgées ainsi que les personnes de plus de 50 ans ou présentant des risques de forme grave de COVID-19 appartenant aux catégories suivantes :

- Professionnels de santé, y compris les professionnels libéraux,
- Personnel des établissements de santé et médico-sociaux intervenant auprès des personnes vulnérables,
- Sapeurs-pompiers,
- Aides à domicile intervenant auprès des personnes vulnérables.

Ce sont 2 200 personnes qui ont pu, à ce jour, bénéficier du vaccin dans le département.

À partir du lundi 18 janvier, cette première phase sera étendue aux personnes âgées de plus de 75 ans ne résidant pas dans des structures d'hébergement. Ce sont dans notre département près de 46 000 personnes qui seront ainsi concernées par cette étape. La vaccination de ce nouveau public d'étalera sur plusieurs semaines jusque fin février.

Le dispositif mis en place à partir du 18 janvier comportera donc :

- 7 centres de vaccinations portés par **des structures hospitalières** : hôpitaux d'Évreux, **de Pont-Audemer**, de Bernay, Verneuil-d'Avre-et-d'Iton, de Gisors, de Vernon, des Andelys ;
- 4 centres communaux mis en place par des communes de notre département (Évreux, Gisors, Les Andelys, Louviers).

Chacun de ces 11 centres pourra accueillir les personnes cibles, quel que soit leur lieu de domiciliation.

Modalités de prise de rendez-vous pour la vaccination :

- **Avoir plus de 75 ans.**
- Pour faciliter la prise de rendez-vous, une plateforme d'accueil téléphonique centralisée est accessible à partir du 14 janvier :

02 79 46 11 56 (de 8h à 18h - 7 jours sur 7).

- Vous pouvez également prendre rendez-vous auprès du centre hospitalier au **03 32 41 67 41 (lundi au vendredi de 9h à 16h30).**

- La prise de rendez-vous est également possible à partir de la plateforme

<https://www.doctolib.fr/hopital-public/pont-audemer/centre-de-vaccination-covid-centre-hospitalier-ch-de-la-risle>

Attention : seules les personnes entrant dans les catégories éligibles peuvent se faire vacciner pendant cette première phase.

Transport :

Vous habitez Campigny un transport pourrait être organisé.

Rapprochez-vous de la mairie.

Contact

Mairie de Campigny

Secrétariat de mairie

02 32 41 02 52

Mairie.campigny27@orange.fr

Le Maire,



Jean-Marc BISSON